

Rueil-Malmaison, 15 mars 2016

VINCI construira son nouveau siège social à Nanterre (Hauts-de-Seine)

- **Le siège social du Groupe et de ses pôles d'activités regroupés sur un même site**
- **Près de 4 000 collaborateurs rassemblés sur un espace de 74 000m²**
- **Une vitrine des savoir-faire de VINCI**

VINCI construira son nouveau siège social à Nanterre (Hauts de Seine) au cœur du futur quartier des Groues qui formera un nouveau trait d'union entre la ville et le quartier d'affaires de la Défense. A l'horizon 2020, cet ensemble de 74 000 m² rassemblera sur un même site près de 4 000 collaborateurs de son siège social et de ses activités concessions (VINCI Autoroutes, VINCI Airports) et contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction).

Le projet architectural des Groues a été retenu suite à un concours avec un jury auquel ont participé Xavier Huillard, président-directeur général de VINCI, Patrick Jarry, président du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche (EPADESA) et maire de Nanterre, et Hugues Parant, directeur général de l'EPADESA.

Véritable vitrine des savoir-faire de VINCI, le futur siège a été conçu par Jean-Paul Viguier et Associés, architecte mandataire et Marc Mimram, architecte associé, pour s'intégrer durablement dans son environnement urbain. Démonstrateur des innovations et des solutions techniques développées par VINCI et ses filiales, l'ensemble s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse et intégrera les enjeux liés à l'évolution des usages des bâtiments et à la mobilité de ses occupants. Il sera constitué de plusieurs bâtiments reliés entre eux, l'ensemble pouvant évoquer un archipel. A l'intérieur, le nouveau siège proposera aux salariés des espaces modernes et confortables, favorisant le travail collaboratif.

Le projet prévoit également d'associer aux espaces de bureaux, de nombreux commerces, services et équipements ouverts au public. En effet, ce développement mixte ambitionne de faire de ce 11^e quartier de Nanterre, un lieu exemplaire en matière de qualité de vie et d'ouverture sur les autres territoires. Les connexions avec les transports collectifs dont le RER A, et à terme la future gare de Nanterre-La Folie (RER E et ligne 15 du Grand Paris Express), au-dessus de laquelle sera construit pour partie le futur siège, en feront un site remarquablement bien desservi.

En posant les fondations d'un futur quartier, le siège de VINCI donnera une nouvelle impulsion à la dynamique de modernisation de Nanterre. Conçu comme un espace ouvert et intégré dans la ville, ce nouvel ensemble immobilier s'inscrit déjà dans l'échange et la concertation avec les acteurs du territoire. Espace mixte privé et public, il participe pleinement à la démarche de VINCI, fondée sur l'ouverture et le dialogue. Il est enfin le symbole de la dynamique de développement du Groupe et de son rôle d'acteur privé au service de l'utilité publique.

Le lancement de ce projet ambitieux et structurant a été rendu possible par la qualité du travail préparatoire mené conjointement par les équipes de VINCI, de l'EPADESA et de SNCF Réseau.

A propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 185 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

www.vinci.com